



# Actualités du SECOURS DE FRANCE

Février 2025

## Boualem Sansal : le cave ne se rebiffe toujours pas !

Le Secours de France est, hélas, contraint de constater que depuis la parution de sa précédente lettre, en janvier dernier, non seulement notre ami Boualem Sansal

– Prix Clara Lanzi 2018 – reste arbitrairement séquestré mais surtout que le gouvernement français se réfugie sur son cas dans une passivité aussi scandaleuse que consternante.

**S**i, à l'origine, on pouvait s'astreindre à une certaine prudence en supposant que la diplomatie française œuvrait en coulisses, force est aujourd'hui de constater que celle-ci n'a jamais, ne serait-ce qu'émis l'idée de la moindre mesure de rétorsion. C'est ce qui a poussé le comité de soutien à l'écrivain, présidé par l'ancien ministre de Jacques Chirac et membre du conseil constitutionnel Noëlle Lenoir, à publier une tribune dans le *Figaro* du 19 février, exhortant le Président de la République à enfin agir..

En outre, le constat est bien qu'Alger continue à se moquer ouvertement de la France. Après l'humiliation de l'individu expulsé qui n'a même pas posé le pied sur le sol de l'aéroport d'Alger avant d'être renvoyé illico presto en France et qui a obtenu ensuite un droit de séjour dans notre pays, l'Algérie persiste à refuser d'accueillir ses propres ressortissants dûment munis de papiers officiels. Le dernier épisode s'est joué à Oran le 17 février, où on a signifié que la carte d'identité algérienne étant insuffisante pour entrer dans le pays, elle devait être assortie d'un laissez-passer consulaire. Mieux vaut prendre cela à la dérisoire pour ne pas sombrer dans la folie ! Cette affaire rappelle une scène du *Cave se rebiffe*, chef d'œuvre tourné par Gilles Grangier en 1961. Croyant effectuer une descente dans un bordel clandestin,



© Dessin de Chaunu / Site de Ouest-France

tin, un policier de la brigade des mœurs fait la fine bouche devant la carte d'identité que lui tend la maîtresse de maison qu'il prenait pour une tenancière, en lui disant, « *Non, une de chez nous* ». Avec bon sens, Ginette Leclerc lui rétorque alors : « *Et celle-ci, elle n'est pas de chez vous ? C'est marqué Préfecture de Police, vous savez lire ?* » La différence est qu'en l'occurrence, le flic s'est excusé alors que l'Algérie, pour humilier la France, en arrive à rendre caducs ses propres documents officiels. ■

## Imam Iquioussen, suite

**Audience passionnante à la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal judiciaire de Paris, le 18 février, où Jean-Yves Le Gallou était poursuivi pour avoir mis en cause la juge Florence Nikolic.**

**F**lorence Nikolic avait fait droit à la demande de l'imam Iquioussen [photo ▶] de suspendre l'obligation de quitter le territoire dont il est l'objet suite à des prêches particulièrement virulents.

La juge Nikolic poursuivait Jean-Yves Le Gallou pour diffamation et lui reprochait de l'avoir visée nommément. La défense, assurée par Maître Jérôme Triomphe, a été presqu'entièrement centrée sur la liberté d'expression, notamment lorsque la justice prononce des décisions aux conséquences politiques évidentes... En l'occurrence, Jean-Yves Le Gallou avait mis



en lumière le fait que la décision du juge Nikolic transformait le droit français de l'immigration en un droit à l'immigration. Dans le cas d'espèce, a plaidé l'avocat, on arrive à accorder à un taliban le droit de séjourner indéfiniment en France au détriment de la quiétude et de la sécurité du peuple français. Autre point mis en exergue par la défense, le refus des juges d'assumer la responsabilité de leurs décisions, la juge Nikolic ayant affirmé que le fait de dévoiler son nom l'avait exposée à la vindicte d'une prétendue extrême-droite. Jugement en délibéré au 8 avril. ■

## Le sarkozyste qui enfonce les portes ouvertes

**Yazid Sabeg, pdg de CS Group, ancien élu UDF du nord, ancien scout, ancien élève des jésuites, Commissaire à l'égalité des chances de 2008 à 2012, a cru bon de commettre un plan de sortie de crise entre la France et l'Algérie en collaboration avec l'avocat très proche de François Hollande, Jean-Pierre Mignard.**

**C**omme prévu, les deux auteurs du plan estiment que la France doit reconnaître qu'elle a commis des « actes gravement contraires aux droits élémentaires de la personne » durant la colonisation de l'Algérie avant de « sceller une alliance constructive ». Dans cette alliance, la France aiderait l'Algérie à développer son agriculture et son industrie. En échange, l'Algérie « contribuerait à la sécurité, notamment énergétique, de la France et de l'Europe », expliquent-ils.



Comme diraient les enfants, ils ont dû trouver ça tout seuls, car en matière d'enfoncement de portes ouvertes, on peut difficilement faire mieux. À moins que ces deux « experts » ignorent combien la France déverse chaque année comme aide au développement à l'Algérie et combien de mètres cubes de gaz et de pétrole elle lui achète.

Bien évidemment, il est hors de question, selon nos deux auteurs, de dénoncer l'accord de 1968 ! ■



# Les crimes du FLN à la “une” de la Revue d’histoire européenne

La dernière édition de l’excellente revue bimestrielle, *Revue d’histoire européenne*, publie un dossier très complet sur les crimes du FLN.

**V**ingt-quatre pages qui racontent huit années de terreur orchestrée par le FLN, contre la France, contre les diverses populations d’Algérie mais aussi contre les autres mouvements autonomistes ou indépendantistes algériens. Le dossier n’ignore pas non plus tous les mensonges et la désinformation qui entourent cette question depuis maintenant soixante-dix ans. Le tout est illustré par une macabre liste des points forts des pires massacres organisés ainsi que par une double page d’images souvent insoutenables des massacres, à ne pas mettre entre toutes les mains. ■



## Stora sera toujours Stora

Benjamin Stora, historien officiel de la France macronienne, et inlassable porte-parole de l’Algérie du FLN, non content d’afficher un soutien aussi discret à Boualem Sansal qu’ostensible au président Tebboune, met sur le compte d’un lobby marocain, la détérioration des relations franco-algériennes.

**“**J e pense, a-t-il déclaré sur la chaîne publique Al24 News, qu’il y a au sein de la société française une fraction qui a toujours été en faveur de la monarchie ma-

rocaine (...) et qu’il y a eu des pressions (...) Des groupes existent, fonctionnent et sont très influents à l’intérieur de la société française à travers des chaînes de télévision, des médias qui sont très puissants en France aujourd’hui, beaucoup plus qu’auparavant ».

Dans quelques jours, il saisira l’Arcom à la demande du dictateur Tebboune (ci-contre) pour faire fermer une ou deux chaînes de télévision. Mais, lui, contestera faire partie d’un quelconque lobby algérien. ■



# Il faut toujours s'intéresser aux médias algériens

De même qu'on apprend beaucoup sur Benjamin Stora en regardant une télévision algérienne, rien ne vaut mieux que de s'intéresser aux médias d'outre-Méditerranée pour comprendre le comportement d'un certain nombre de membres de la diaspora algérienne en France.

En passant au hasard quelques secondes sur la une du numéro du 19 février dernier du quotidien *Le Courrier d'Algérie*, on est proprement édifié. Le gros titre proclame *La France agrave son cas !* au-dessus d'une photo d'Emmanuel Macron en compagnie de son ministre de la Culture, Rachida Dati, et accuse celle-ci d'être « au service des intérêts néocoloniaux » alors qu'« *Alger dénonce un mépris insigne de la légalité internationale* ». Il s'agit d'accuser la France de « franchir un cap dangereux en assumant la violation du droit international dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc ». Il est d'autant plus inutile de feuilleter plus avant ce journal que l'éditorial, en bas de première page, s'interroge sur « ce que nous aurions été sans eux ». Sans les Français évidemment qui, entre autres, « imposaient l'oppression qui n'avait même pas l'apparence d'une portée humaine (...) le peuple que nous étions était nu (...) Combien [la France] a-t-elle laissé d'analphabètes parmi nous ? Combien d'entre nous



bénéficiaient de la médecine moderne ? (...) nous étions des loques humaines tenues en laisse par des étrangers venus de toute l'Europe » etc.

On comprend combien peut-être dérisoire de prétendre vouloir « intégrer » des populations entières installées chez nous mais qui entendent ça tous les jours toute la journée. D'autant que ce dénigrement de la France par l'Algérie rencontre l'autodénigrement français qui s'aggrave

au fil du temps.

La philosophe Chantal Delsol le constate sur le site Atlantico. « Avec les nouvelles générations, il y a un refus patent, non seulement de l'assimilation, mais de l'intégration qui tient largement à notre propre haine de soi ; quand on crache à longueur de jour sur sa propre histoire, on ne peut espérer que d'autres vont l'aimer. Or, c'est l'histoire qui fait une identité, non pas le futur, contrairement à ce que l'on veut nous faire croire. Le futur n'est plausible que s'il s'adosse à un passé ». ■

## Temal au pays de Tebboune

Les propos de Chantal Delsol résonnent en réponse à un ancien patron, par intérim, du parti socialiste qui, lui, a passé un week-end à Alger.

À l'invitation de la chambre de commerce et d'industrie algéro-française, le sénateur socialiste du Val d'Oise, Rachid Temal, s'y est rendu les 8 et 9 février. Il en est revenu véritablement enchanté, intimement convaincu que l'Algérie sera un eldorado dans un avenir proche tant il a pu « mesurer à la fois la stratégie industrielle de l'Algérie et la volonté de ceux que j'ai rencontrés à continuer à investir dans ce pays. C'est positif et c'est pour cela qu'il faut continuer à renforcer les relations entre les deux pays ». Mais, pour renforcer ces liens, ajoute-t-il « il faut d'abord mettre fin à la crise inédite entre l'Algérie et la France, qui a été provoquée par le soutien de Paris à la marocanité du Sahara occidental, puis aggravée par l'escalade des mots après l'arrestation de Boualem Sansal et l'expulsion ratée de l'influenceur algérien Doualemn ».

Tout est de la responsabilité de la France. C'est pourquoi le sénateur Temal invite le président de la République à une « *parole forte* ». Bien évidemment, cette parole ne peut être que pour abonder dans son sens par le mea culpa de la France. Comment appelle-t-on un parlementaire français qui dénigre son propre pays au profit d'une puissance étrangère ?



# Le droit du sol célèbre ses... 510 ans !

Le *Figaro* du 13 février publie une tribune de Michel de Jaeghere, directeur du *Figaro Histoire*, en forme de réponse à tous ceux qui se gargarisent de "valeurs républicaines" pour interdire toute remise en cause du droit du sol.

Lequel "droit du sol" n'est, contrairement à ce qu'a encore prétendu récemment l'ancien président de la République François Hollande, en aucun cas un « *principe fondamental de la République* ». Bien au contraire.

Comme l'explique Michel de Jaeghere, « *le jus soli a été reconnu de fait par un arrêt du Parlement de Paris, le 23 février 1515* mais il était, en réalité bien plus ancien encore, puisque d'origine féodale. Il avait consisté à transposer au roi l'allégeance personnelle que les habitants de leur fief devaient à leur suzerain, en faisant de tous ceux qui naissaient sur son royaume ses sujets, pour éviter que quiconque prétende se soustraire à son autorité ». Cela se conciliait avec le *jus sanguinis*. Soucieux d'enrôler des soldats, Bonaparte voulut consacrer dans le code civil le *jus soli* intégral mais se heurta aux... révolutionnaires, au motif que « *la patrie dépendrait plus du hasard de la naissance que de l'affection qui s'y attache* ». Ce sont donc ceux qui se revendiquent le plus des prétendues "valeurs républicaines", qui les ont jetées par-dessus bord, à commencer par le patriotisme.

**Pour en savoir plus :**

<https://www.philomag.com/articles/petite-genealogie-du-droit-du-sol-de-louis-x-nos-jours>



C'est ainsi que le double droit du sol fut instauré, permettant : d'une part, aux étrangers nés en France de réclamer la nationalité française à leur majorité ; d'autre part, d'attribuer la nationalité française à tout enfant né en France, ou dans un ancien territoire français d'un père étranger né lui-même en France. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle de nombreux enfants de ressortissants algériens sont devenus automatiquement Français bien que nés dans l'Algérie indépendante.

Enfin, la III<sup>e</sup> République, toujours pour disposer de soldats mais aussi pour compenser le déficit démographique de la France par rapport à l'Allemagne après 1870, et, enfin, pour éviter que les nombreux Espagnols, Italiens, Maltais installés en Algérie, ne contestent la France, a facilité le droit du sol.

Il s'agissait aussi d'éviter une préférence étrangère en dispensant de service militaire les fils d'étrangers établis chez nous. La République n'a pas grand'chose à voir avec le droit du sol, l'octroi de la nationalité a simplement dépendu, au fil du temps, de l'intérêt de la nation selon les circonstances. ■



# Superbe témoignage de gratitude au Secours de France

Le Secours de France a été particulièrement ému de recevoir le courrier de remerciement d'un ancien étudiant à qui il était venu en aide par l'octroi d'une Bourse d'Excellence il y a sept ans.

**“En 2018, à une période difficile de ma vie, écrit Walid, votre soutien dans mes études a été déterminant pour me permettre de retrouver une stabilité et de reprendre espoir en l'avenir (...) Aujourd'hui, je suis fier de vous annoncer que je travaille en tant qu'ingénieur”.**

Cette belle réussite professionnelle s'accompagne d'un tempérament courageux et généreux. Le jeune Walid a, en effet, eu les honneurs de *Nice Matin* en mars 2022 pour avoir sauvé une famille menacée par l'incendie de



son immeuble, en l'escaladant à grands risques vers un balcon voisin de leur appartement ! Aujourd'hui, Walid attend sa naturalisation, affirmant que, pour lui ce sera « *l'aboutissement d'un long parcours*. Il est impatient, ajoute-t-il, de pouvoir s'intégrer pleinement dans cette société qui [l'a] accueilli et soutenu ». ■

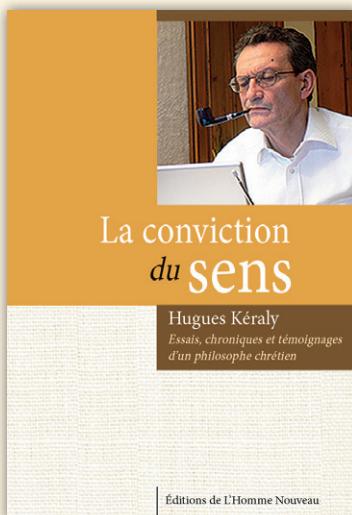


## La conviction du sens

*Enquêtes et témoignages d'un philosophe chrétien* par Hugues Kéraly

**J'**ai réuni dans cet ouvrage plusieurs enquêtes et témoignages devenus introuvables, et nombre de réflexions inédites en philosophie morale et politique qui pourraient être lues avec profit par nos fils et nos filles dans le siècle suivant. Restons modeste : au moins comme témoignage d'une remarquable avance prise par notre famille d'esprit, sur toutes les grandes problématiques du XXI<sup>e</sup> siècle, et comme illustration aussi des avantages intellectuels de la fidélité.

C'est la même pelle qui creuse, pendant plus de cinquante ans, la même inquiétude qui s'exprime, le même amour jaloux de notre culture et de notre religion... On est resté debout sur un rempart fragile, que je



n'ose plus appeler rempart de Chrétienté. Bien des doctrines pourtant que nous incrimions comme pernicieuses, sournoises, *dé-civilisantes*, n'ont plus le vent en poupe...

Cela signifie que le combat des David contre Goliath, celui du philosophe contre les modes intellectuelles, les idées toutes faites, bref les grosses machines de manipulation des esprits, ce combat qui n'est jamais facile ni socialement ren-

table, à terme, reste toujours payant. *Deo gratias*. ■

**Hugues de Blignières, dit Kéraly**

***La conviction du sens*, par Hugues Kéraly**

**[EN VENTE SUR LE NET]**

**ET DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES]**

**Éditions de L'Homme Nouveau, 280 pages, 20 €**



Pour rétablir la vérité sur l'histoire récente de notre pays...

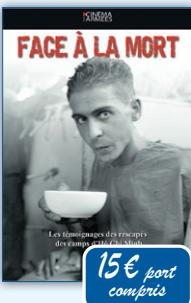
# Voici les DVD du Secours de France !



## Face à la mort

par Marcela Feraru

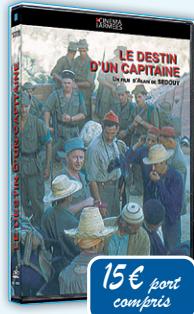
**H**ommes de troupes, colonels ou civils, ils témoignent ici comme survivants des camps du Viêtminh. Ils vont devenir des matériaux de propagande et selon la formule des commissaires politiques d'Hô Chi Minh qui les "rééduquaient" : *servir ou mourir !*



## Le destin d'un capitaine

par Alain de Sédouy

**L**'exceptionnel travail de pacification des chefs de SAS – à la fois soldats, instituteurs, soignants, juges de paix – est illustré par les six années au cours desquelles Georges Oudinot, ancien para d'Indochine, rallia à la France les habitants des Beni Douala en Kabylie.



## Harkis, histoire d'un abandon

par Marcela Feraru

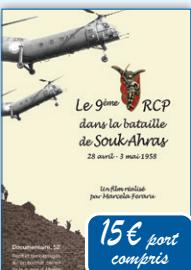
**U**n film qui donne la parole à ces hommes auxquels les plus hautes autorités de l'État avaient dit : "Venez à la France, Elle ne vous trahira pas !" Ce DVD revient sur une blessure qui peine tant à se refermer et que Maurice Allais, prix Nobel d'Économie, qualifia de "décision barbare qui restera comme un opprobre ineffaçable pour notre pays, un crime contre l'humanité".

## Le 9<sup>ème</sup> RCP dans la bataille de Souk Ahras

par Marcela Feraru

**F**in avril 1958 : l'État-Major de l'ALN de Tunisie décide un passage en force pour franchir le barrage de la ligne Morice et pénétrer en Algérie. C'est le 9<sup>ème</sup> RCP qui va subir le premier choc au prix de pertes très sévères.

Cette bataille, d'une ampleur unique dans la guerre d'Algérie, aura des conséquences majeures pour la suite du conflit.



## Guerre d'Algérie : mémoires de femmes

par Marcela Feraru

**L**a guerre d'Algérie fut aussi une affaire de femmes. Enjeu et actrices du conflit elles y prirent une part croissante. Elles en furent aussi bien souvent les victimes. Arabes, Berbères, Juives, Européennes de diverses confessions, elles ont été prises dans le tourbillon d'une histoire tragique qui a bouleversé leur destin. Beaucoup ont perdu leurs proches, leurs biens, leur pays, d'autres leur vie ou leur âme.

## Hélie de Saint Marc, témoin du siècle

par M. Feraru et J.-M. Schmitz

**I**l ne s'agit pas d'un film de guerre, même si la guerre, les guerres, sont omniprésentes à l'écran. Le cheminement de ce DVD est celui du retour sur soi d'un homme confronté à la brutalité des temps mais aussi à la "comédie humaine" et aux "escroqueries de l'Histoire" qui l'accompagnent. Une leçon de sagesse et de courage dans un style que n'aurait pas désavoué le Saint-Exupéry de *Terre des hommes* et de *Citadelle*.



## Harkis, l'héritage. Un récit français

par Marcela Feraru et Jean-Marie Schmitz

**Q**ue ressentent-ils à l'égard de la France d'aujourd'hui ? Que nous ont-ils légué ? Que leur devons-nous ? Que souhaitent-ils transmettre ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles ce film souhaite répondre... Les témoins interrogés, enfants et petits-enfants de Harkis, sont écrivains, sportifs de haut niveau, élus, médecins, enseignants, militaires... Les drames et vicissitudes qui ont marqué leur histoire auraient pu justifier le "repli communautaire", observé par ailleurs. L'exemple que nous donnent ces réussites individuelles prouve, dans les faits, que l'assimilation n'est ni un slogan, ni une utopie, mais l'effet d'une éducation et d'une volonté.

Merci de bien vouloir établir votre chèque à l'ordre de **SECOURS DE FRANCE**, et de l'envoyer à : Secours de France, 29 rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine.

ou ▼

Commandez en toute sécurité via l'onglet "BOUTIQUE" de notre site internet : [www.secoursdefrance.com](http://www.secoursdefrance.com)



Un seul chèque est possible pour l'achat de timbres Secours de France et de DVD. Attention : la planche de 30 timbres au tarif prioritaire disparaît. Le tarif "Lettre Verte" (30 timbres, 50 € port compris) peut encore nous être commandé.



Actualités du Secours de France ♦ Février 2025



# SECOURS DE FRANCE

63 ans d'actions concrètes pour répondre aux drames humains et aux dénis d'Histoire de la "décolonisation"

Depuis 1961, le SECOURS DE FRANCE conduit trois missions :

## ● Secourir les détresses

Symbolisée par notre référence à saint Martin, cette mission d'origine de l'association concerne d'abord les anciens Harkis, ceux qui ont réussi à échapper à la terrible vengeance des nouveaux maîtres de l'Algérie, leurs veuves, le plus souvent très démunies, plus largement les vieux soldats en difficulté. Parmi eux, les anciens légionnaires.



## ● Préparer l'avenir

Par des "bourses d'excellence" aux petits-enfants de Harkis, mais aussi par le soutien aux écoles qui font découvrir et aimer la France à nos enfants. Par l'aide à des personnalités religieuses du Moyen-Orient, comme l'archevêque d'Alep, qui se battent pour que les chrétiens puissent continuer à vivre sur les terres qui ont vu naître notre foi.

## ● Rétablir la vérité

Par notre bulletin trimestriel, notre site internet et notre lettre électronique, les films que nous produisons, les livres dont nous assurons la promotion, des émissions de radio et de télévision, nous luttons contre la désinformation sur l'histoire récente de notre pays et la "repentance" dont elle est l'objet jusqu'au sommet de l'État.



Participez aux actions du SECOURS DE FRANCE : faites un don !

### Lettre électronique du Secours de France

Directeur de la publication :  
Jean-Marie Schmitz

Rédacteur-en-chef :  
Tarick Dali

Création et réalisation graphiques :  
Hugues de Blignières, dit Kéraly

Diffusion :  
ICS-INFORMATIQUE  
9 Rue de l'Étoile, 75017 Paris

1 Par l'envoi d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de SECOURS DE FRANCE et à l'adresse de l'association.

2 Ou par paiement sécurisé en ligne sur notre site internet : [www.secoursdefrance.com](http://www.secoursdefrance.com)

3 Ou par prélèvement automatique (*pour les modalités, contacter le secrétariat*).

◆ **Vos dons sont la condition de notre indépendance.**

◆ **Vous bénéficiez d'importantes réductions d'impôts :**

66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable.

◆ **Vous pouvez aussi faire un legs :**

SECOURS DE FRANCE est habilité à recevoir des legs en exonération totale des droits de succession (art. 2-II de la loi n°87-571 du 23/07/87). Pensez-y au moment de préparer votre succession : contactez-nous au 01 46 37 55 13.

SECOURS DE FRANCE : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine

Tel. : 01 46 37 55 13 ◆ Courriel : [contact@secoursdefrance.com](mailto:contact@secoursdefrance.com)

◆ Site internet : [www.secoursdefrance.com](http://www.secoursdefrance.com)



Actualités du Secours de France ◆ Février 2025